

Libre à vous

numéro 2
sept. 2017

ÉDITO

L'action d'Emmanuel Macron et du gouvernement est conforme à l'idéologie qu'ils représentent. Il s'agit pour eux de diriger l'État comme une entreprise, au service des entreprises. **Les premières décisions donnent le ton** : réforme du code du Travail, ordonnances pour l'imposer, ISF, baisse des APL, suppression des contrats aidés, CSG, démantèlement de l'égalité scolaire...

Cette évolution politique s'inscrit dans **un projet qui ne date pas d'aujourd'hui**. Dès 1981, les « accords dérogatoires » entendaient « pacifier les relations sociales ». En 1986, la cogestion des plans sociaux imposait dans le langage et donc la pensée les notions de « partenaires sociaux » et « concertation ». Fi des adversaires de classes aux intérêts opposés !

Mais la marche qu'Emmanuel Macron veut aujourd'hui faire franchir à notre pays est haute. Il lui faut imposer **des décisions qui modifient en profondeur les structures sociales**. Il adopte pour cela **une posture « libérale-autoritaire »** qui se donne les moyens institutionnels d'un exercice du pouvoir hyper concentré et ne tolérant aucune remise en question. Il fait par ailleurs entrer dans le droit commun l'état d'urgence et toutes les règles d'exception liberticides.

Dans le même temps **la prise**

de conscience se fait, et la riposte s'organise : manifestation du Collectif Front Social le 14 juillet, à Bure durant l'été, rassemblement des Insoumis à Marseille, de Picardie debout ! à Saint-Ouen, manifestations contre l'université d'été du Medef le 30 août, journée de grève le 12 septembre, manifestations le 23 septembre...

À Cliss XXI, nous nous inscrivons dans cette action de résistance collective, sur le terrain qui est le nôtre : l'ESS, l'éducation populaire, les logiciels libres. Cette action est à construire ensemble, avec toutes celles et ceux qui ont envie de faire un bout de chemin avec nous.

Ce *Libre à vous* rend compte de premiers échanges, faisant émerger des pistes. Au sein de l'ESS, il s'agit d'**impulser d'autres perspectives** économiques, de **dénoncer les décisions et les pratiques**, de **désigner clairement nos adversaires**. Au sein de l'éducation populaire, il s'agit de **rendre lisibles pour toutes et**

tous les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation.

Nous vous invitons à les poursuivre avec nous. Bonne lecture donc, et ... à bientôt peut-être.



AU SOMMAIRE

ÉDITO	P1
INTRODUCTION	P2
D'où parle Cliss XXI ?	
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	P3
État des lieux, enjeux, perspectives	
ÉDUCATION POPULAIRE	P5
A-t-elle failli ?	



Cliss XXI a été **créée en 2004**. La société qui nous entoure a évolué depuis. À la fois pour nous faire entrevoir que le pire n'est jamais advenu, mais aussi qu'une prise de conscience s'opère peu à peu quant à la nécessité d'inventer un autre modèle de société et de reprendre nos vies en mains. Pour sa part, **dès le début Cliss XXI affirmait clairement ses finalités**. Comme annoncé dans le préambule de nos statuts en 2004, « *une triple ambition sous-tend la rédaction de ces statuts. L'ambition d'un autre modèle de développement. L'ambition d'inscrire l'activité économique dans le cadre d'un développement durable différent du modèle libéral. L'ambition de favoriser l'émergence d'une économie sociale et solidaire fondatrice de valeurs et de principes juridiques différents du modèle libéral. [...] L'économie sociale et solidaire peut être un levier pour concevoir un projet de société opposé à la société de marché libéral. [...] Cela suppose de rendre indépendant des pouvoirs de l'argent la propriété du vivant, notre culture, nos systèmes d'information. [...] En pratique, il s'agit de :*

1) promouvoir les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire dans l'ensemble de

l'économie,

2) inscrire l'économie sociale et solidaire dans les politiques locales,

3) contribuer au renouveau de la vie politique dans une collaboration renforcée avec les élus locaux. »

Dès le début, nous avons été motivés par une **triple cohérence dans le choix** :

- **de notre modèle économique** : nous sommes une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), inscrite dans l'ESS, qui prône la **propriété collective** des moyens de production, et l'**horizontalité**

des prises de décisions. Nous travaillons à la pratique exigeante de l'**autogestion** (gérance tournante, égalité des salaires, non spécialisation des tâches...) et nous nous impliquons dans les collectifs qui l'expérimentent (réseaux REPAS, Libre Entreprise, Foire à l'Autogestion). Nous portons nos valeurs dans les réseaux de l'ESS : APES, CRESS, CDESS 62, MEL, Chaire ESS.

- **de notre projet d'éducation populaire** que nous voulons émancipateur, permettant à chacun et chacune d'être en capacité de, à la fois, **comprendre, critiquer et créer**. Au travers des initiatives de notre secteur « éducation populaire » : Foires aux Install', débats *Penser ensemble*, ateliers d'initiation.

- **des outils utilisés : les logiciels libres**. Parce que nous défendons l'idée que la connaissance est un **bien commun** et ne doit pas être marchandisée. Parce que nous défendons aussi l'idée que l'individu doit rester maître de sa vie

et de sa machine, et donc ne pas voir ses données personnelles servir à des fins mercantiles ou répressives, et ne pas se voir imposer des achats à répétition au motif d'avoir un outil informatique toujours plus performant.

C'est dans cette perspective que nous nous sommes impliqués dans le projet du LAG, le Lieu Autogéré de Liévin, en 2012, et de **L'auberge espagnole** sur la métropole lilloise en 2015. Nous nous inscrivons clairement dans une **ESS de résistance** qui, pour reprendre la présentation que nous en faisons dans la brochure

« *Le débat n'est pas clos : venez le poursuivre avec nous.* »

de L'auberge espagnole, « *cousine avec les pratiques politiques et syndicales autogestionnaires. [...] promeut une coopération mettant en commun capacités, connaissances, passions, savoir-faire, énergies, recherches et autres, dans la perspective de se renforcer les uns les autres et non sur le dos des autres. [...] Pour nous le sens prévaut.* » Nous nous inscrivons également dans une **Éducation populaire instituant et culturelle** qui, pour reprendre également notre brochure, « *s'adresse à la fois à l'individu et au collectif [...] pour une action collective et ouverte sur la société [...] qui vise l'émancipation de l'individu et sa désaliénation [...] qui invite à la résistance au discours dominant [...] dans une perspective utopique d'égalité, sans évitement des conflits et contradictions d'intérêt, et promouvant le débat contradictoire.* » Et nous nous efforçons de rassembler largement sur la base de ces valeurs pour imaginer le monde à venir. Aussi invitons-nous dès l'édito : « **Le débat n'est pas clos : venez le poursuivre avec nous.** »



Débat *Penser ensemble* au LAG avec Pierre Dardot (déc. 2016)

Il nous semblait indispensable, après les présidentielles, de faire un état des lieux de l'ESS et de penser ensemble la suite. Voici les grandes lignes de ces premiers échanges, que nous avons organisé autour d'un débat peu de mois après.

Aujourd'hui l'ESS est une galaxie très large, avec des options et des sensibilités très différentes. En effet, c'est le statut (et non les valeurs et pratiques) qui définit l'appartenance à l'ESS. Toute association émerge donc à l'ESS. Nous avons ainsi, sur notre territoire, 12 % des emplois qui concernent l'ESS, mais avec en tête l'AHNAC, la clinique privée de Bois-Bernard et le Racing-club de Lens. **À côté de ces entreprises qui endossent le costume associatif**, l'ESS c'est aussi de nombreuses petites associa-

tions qui s'efforcent de **réparer les dégâts humains** commis par notre modèle économique, qui pressurise celles et ceux qu'elle choisit d'utiliser en laissant de côté celles et ceux qui ne seraient pas « employables » c'est-à-dire « exploitables ». À ceci près que, alors qu'on parle de « ressources » tant humaines que matérielles, on prend garde de ne pas faire de même lorsqu'on parle d'exploitation.

Pour notre part, nous nous sommes situés dans un courant sans doute minoritaire, qui se

projette dans la transformation sociale, le changement de société. **Un courant qui s'efforce de résister.** À l'opposé d'une société où l'argent et l'économie sont considérés comme une fin en soi, et non comme des outils au service des hommes. À l'opposé d'un discours idéologique faisant croire à un monde sans autre perspective que la société de marché généralisé où tout est marchandise : le vivant, le rapport entre les gens, la connaissance, l'information...

De quoi Macron est-il le nom ?

On nous le présente comme un homme politique nouveau, porteur d'un projet différent et moderne que nous ne pourrions juger qu'après coup. Or, nous le connaissons bien !

Ce qu'il a fait dans le gouvernement de Hollande

Une loi porte notamment son nom, adoptée après trois « 49-3 », et qui prévoit, entre autres :

- des lignes nationales de cars, au mépris d'une logique environnementale, et au mépris de la défense d'un service public de transport ferroviaire ;
- le développement du travail le dimanche et la nuit ;
- l'abrogation de la prime de partage des profits ;
- la libéralisation des professions réglementées.

Cette loi, parfois perçue comme « fourre-tout » tant elle concernait les ministres du transport, du travail, du logement, de la justice, du commerce ou de l'écologie, illustre cependant parfaitement la prise de pouvoir

de Bercy sur l'ensemble de l'activité gouvernementale comme si **les considérations économiques et financières l'emportaient sur toutes les autres.**

Ce qu'il a dit pendant la campagne

Si ce n'était pas aussi dramatique, on pourrait en faire un quiz : qui a dit ?...

Il faut des jeunes Français qui aient envie de devenir milliardaires.

Je n'aime pas ce terme de modèle social.

Les Britanniques ont la chance d'avoir eu Margaret Thatcher !

Je suis pour une société sans statuts.

Le chômage de masse en France, c'est parce que les travailleurs sont trop protégés !

Vu la situation économique, ne plus payer les heures supplémentaires c'est une nécessité.

35 h pour un jeune, ce n'est pas assez.

Ce qu'il propose en tant que président

Tout d'abord, ce sont des ministres de droite qu'il a très logiquement choisis pour mettre en



Illustration tirée de l'article « Une société civile très privée » du journal La Brique (voir labrique.net)

œuvre son projet. Au menu :

- l'exemption du patrimoine financier de l'ISF et ... l'augmentation des impôts des petits épargnants qui ont une assurance-vie (les taux passeront de 23 % à 30 %) ;
- l'abandon du principe que le taux d'imposition augmente avec le revenu du capital ;
- la suppression du compte pénibilité ;
- la suppression des cotisations salariales sur l'assurance maladie et sur l'assurance chômage et leur prise en charge par la CSG. Aujourd'hui, chaque personne, suivant ce qu'elle a travaillé, cotise pour elle et pour tout le monde. Son temps de travail et les cotisations sociales lui ouvrent des droits et permettent de payer les soins et les indemnités de celles et ceux qui en ont besoin. Si on supprime cela et

qu'on le transforme sous forme d'impôt, le gouvernement s'ouvre la possibilité de **revenir sur l'ensemble des droits ouverts aux travailleurs-euses**.

- la réforme du code du travail par ordonnances avec, entre autres, ce que le mouvement populaire avait empêché : l'inversion de la hiérarchie des normes, et la limitation des indemnités attribuées par les Prud'hommes ;
- - 120 000 postes de fonctionnaires ;
- - 10 milliards pour les dépenses de santé ;
- - 10 milliards pour les collectivités territoriales ;
- - 25 milliards dans les dépenses de fonctionnement de l'État ;
- le renforcement du CICE qui, avec 20 milliards, était censé créer un million d'emplois et qui

s'est révélé être un superbe cadeau aux entreprises. Et on verra ensuite titiller les organisations de l'ESS qui bénéficient de subventions au sens premier du terme, à savoir « de l'argent public investi pour le développement d'un bien collectif » !!!

En fait, le projet de Macron correspond à celui du Medef. Il incarne une conception du monde, de la société, de la vie, strictement économiste et financiarisée. Un monde où tous les aspects de la vie sont marchandisés, où l'individu est ramené à son employabilité, où le concept de collectif se fond avec l'entreprise. C'est ainsi qu'on promeut l'auto-entrepreneuriat, qui revient à externaliser les coûts et à innover en inventant l'auto-exploitation.

Quel rôle peut jouer l'ESS ?

Comment pense-t-on pouvoir intervenir, résister, pour transformer l'avenir qui nous est proposé, si ce n'est imposé ?

C'est le pouvoir économique qui impose sa loi aujourd'hui, réduisant les politiques à des « chargés de mission ». C'est donc sans doute aussi sur le terrain économique qu'il convient d'agir. Or, le terrain économique est le nôtre. C'est le sens du « E » de ESS.

Nous pouvons (re)prendre le pouvoir :

- notre pouvoir d'**impulser d'autres perspectives** économiques et d'être force de propositions. Par exemple, des indicateurs économiques autres que ceux que les médias véhiculent. Par exemple, d'autres critères d'appartenance à l'ESS tels que : la propriété des moyens de production + le mode de prise de décisions.

- notre pouvoir de **dénoncer les décisions ou pratiques** dans lesquelles on ne se reconnaît pas. Par exemple, le « contrat à impact social ». Le credo déjà bien connu des partenariats public-privé – socialisation des pertes et privatisation des profits – s'enracine dans le secteur social.

- notre pouvoir d'inlassablement **désigner nos adversaires** et ne pas craindre une conflictualité rendue incontournable du fait de la divergence d'intérêt de classe.



Illustration de Rash Brax, tirée du livret « Quand le social finance les banques et les multinationales »²

¹ Pour d'autres citations d'Emmanuel Macron, on pourra utilement se reporter au florilège de saillies mystiques de frère Emmanuel, sur le blog de Jean Gadrey à l'adresse : <https://frama.link/citations-macron>

² Lire notamment l'article et le livret associé sur le site du Collectif des Actions Citoyennes à l'adresse : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=7662>

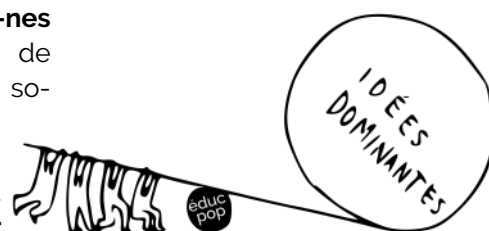
À la suite des présidentielles, il y avait de quoi s'interroger sur l'éducation populaire, telle que nous la défendons. Nous avons commencé ces échanges par un débat, peu de temps après les résultats, dont voici les grandes lignes.

L'élection présidentielle a constitué un électrochoc pour bon nombre d'associations d'éducation populaire : même dans les quartiers où elles sont implantées depuis longtemps, le recul des valeurs de gauche et le score réalisé par Marine Le Pen ont de quoi décourager plus d'un militant. Plus d'un s'est alors interrogé : « **Qu'avons-nous fait, ou pas fait, pour en arriver là ?** »

On peut en effet se demander

si l'éducation populaire a failli. Pour répondre à cette question, il faut pour le moins être au clair sur ce qu'est l'éducation populaire, sur ses finalités. Se donne-t-elle toujours pour objectif de former des **citoyen-nes conscient-es** des rapports de domination qui structurent la société ? Ou au contraire développe-t-elle des pratiques qui habituent les femmes et les hommes à **déléguer leur**

pouvoir de décider et d'agir ? Est-elle uniforme ? N'est-elle pas le résultat de forces contradictoires qui interagissent ?



Petite histoire de l'éducation populaire

Pour porter un jugement sur l'éventuelle faillite de l'éducation populaire, il faut confronter la réalité actuelle aux finalités et objectifs qu'elle s'est donnée et donc se replonger dans son histoire.

L'histoire de l'éducation populaire est faite d'une diversité de mouvements et de pratiques.

Au XVIII^{ème}, siècle des Lumières – Se développe l'idée qu'il faut lutter contre l'obscurantisme et l'emprise de l'Église catholique.

Lors de la Révolution française – On peut constater des courants de pensée contradictoires. D'une part, la loi Le Chapelier du 14 juin 1791 proscrit les organisations ouvrières, notamment les corporations des métiers, mais également les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage. Elle est censée renforcer la liberté d'entreprise. Elle interdit de fait les grèves et la constitution des syndicats au cours du siècle suivant. De l'autre, Condorcet à la tribune de l'Assemblée Nationale déclare en avril 1792 : « *Tant qu'il y aura des*

hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées. Le genre humain restera partagé en deux classes : celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et celle des esclaves. » Le député de l'Aisne, président du comité de l'instruction publique, à qui l'on attribue généralement la paternité de l'expression « éducation populaire », propose de poursuivre l'instruction des citoyens « pendant toute la durée de la vie ».

Tout au cours du XIX^{ème} et début XX^{ème} – Trois courants qui promeuvent l'idée de la nécessité d'une éducation de toutes et tous (c'est-à-dire le peuple) par le peuple et pour le peuple se développent :

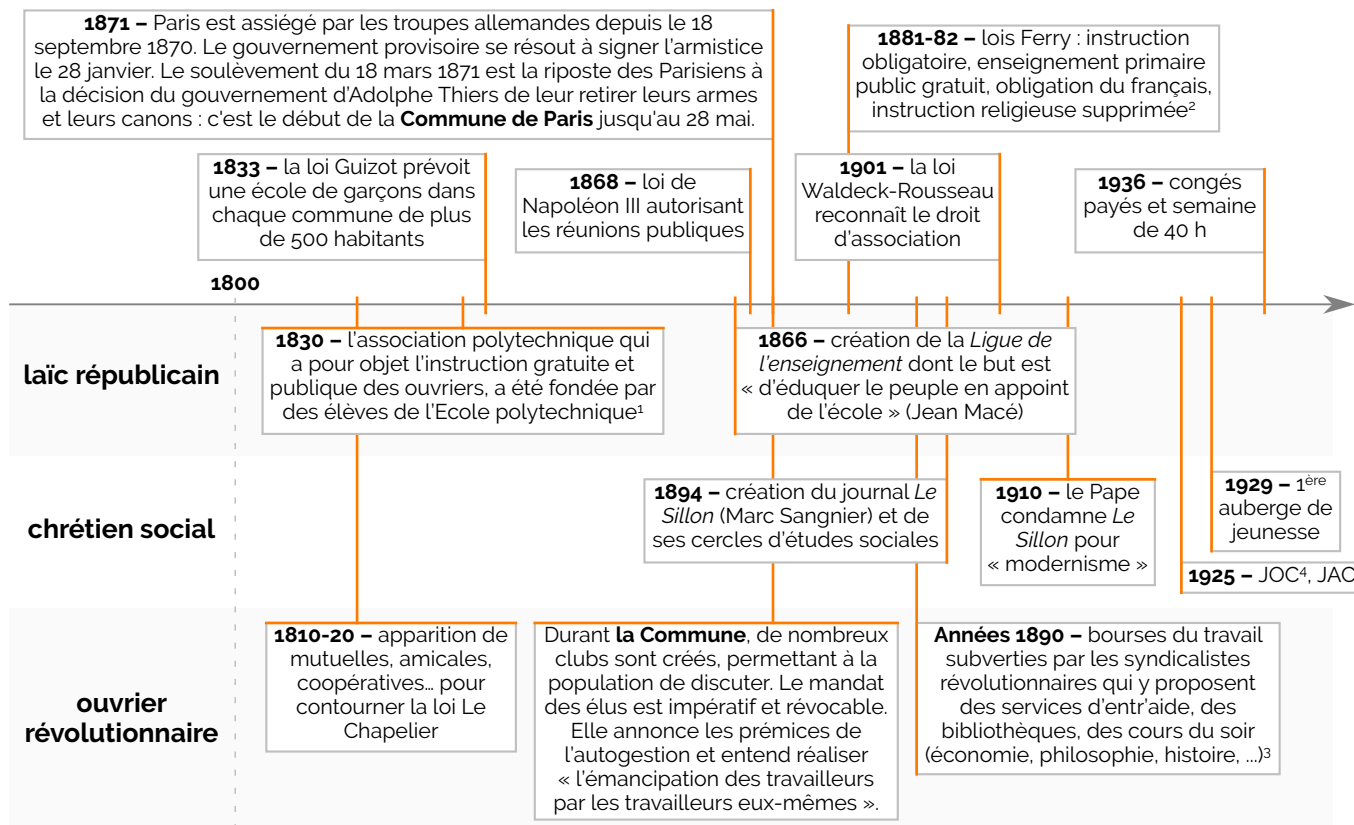
- Le courant **laïc républicain**, contre l'obscurantisme. Il est

dans la continuité des philosophes des Lumières et veut préserver l'ordre social issu de la Révolution.

- Le courant **chrétien social**, contre la misère et la pauvreté. Il se veut interclassiste, promeut la fraternité et prône la pratique « voir/juger/agir ».

- Le courant **ouvrier révolutionnaire**, contre le capitalisme. Il est issu du mouvement ouvrier traversé par des expériences d'éducation politique, et veut changer l'ordre social.

Voici quelques points de repères sur cette période, avec le schéma suivant.



Sous Vichy – Le gouvernement tente de mouler la jeunesse dans l'idéologie dont la devise est « travail, famille, patrie », et crée les chantiers de jeunesse, les écoles de cadres et les maisons de jeunes.

Dans le même temps, des associations d'éducation populaire sont fondées dans la clandestinité (Les Francas et « Peuple et Culture » en 1943)

À la Libération, en 1944 – Après Hitler et le nazisme, on s'interroge quant à la capacité de l'espèce humaine à engendrer la barbarie. On s'est rendu compte que l'on pouvait être parfaitement instruit et parfaitement nazi. On convient donc qu'il incombe à la République d'ajouter un volet à l'instruction publique : une éducation politique des jeunes adultes. Une « direction de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse » dépendant de l'Éducation Nationale est créée, pour un service d'éducation politique des jeunes adultes, pour former des citoyens en appui sur

toute forme d'activité émancipatrice : théâtre, radio...

En 1948 – C'est la guerre froide. Les rapports s'enveniment entre communistes et gaullistes. On assiste à une lutte de pouvoir pour l'éducation populaire. Prétextant des mesures d'économie, on fusionne la jeunesse avec les sports, en créant la direction générale « jeunesse et sports ». **C'en est fini d'un service public d'éducation démocratique, critique et politique des jeunes adultes.**

Dans le même temps, il reste les nombreux « instructeurs d'éducation populaire » qui avaient été recrutés entre 1944 et 1948 sur la base d'un projet politique émancipateur. Ils constituent un réseau qui entretiendra les valeurs civilisatrices de l'éducation populaire.

En 1959 – On crée un « Ministère des affaires culturelles » pour Malraux, qui fait l'apologie de l'élite et du génie français. L'éducation populaire rejoint la « jeunesse et sports ». Le nouveau ministère n'a pas pour mis-

sion l'émancipation du peuple, mais la *création artistique et l'accès aux « œuvres capitales de l'humanité »*. La pratique du théâtre amateur dépend du Ministère de la Jeunesse, alors que le théâtre de création dépend de la Culture.

Années 1960 – L'idée de pédagogie de la démocratie est définitivement abandonnée par les institutions. **L'éducation populaire se transforme en animation socio-culturelle**, rattachée aux loisirs. **Institutionnalisée et dépolitisée**. La professionnalisation gagne du terrain. Les moyens se développent. Les buts affichés sont le développement des individus et des réseaux de sociabilité. Les initiatives sont des événements culturels et festifs, des activités de loisirs (sports, activités manuelles...). Les dirigeants associatifs s'éloignent socialement des personnes concernées qu'ils considèrent désormais comme « leur public ».

Dans le même temps, les tenants d'un courant militant

tendent de résister.

Mai 1968 – Les directeurs et directrices de MJC publient la « Déclaration de Villeurbanne » qui stipule : *« tout effort culturel ne pourra plus que nous apparaître vain aussi longtemps qu'il ne se proposera pas expressément d'être une entreprise de politisation : c'est-à-dire d'inventer sans relâche, à l'intention de ce non-public, des occasions de se politiser, de se choisir librement, par-delà le sentiment d'impuissance et d'absurdité que ne cesse de susciter un système social où les hommes ne sont jamais en mesure d'inventer ensemble leur propre humanité ».*

Années 1980-90 – En 1981, la gauche est arrivée au pouvoir, et

avec elle la propulsion des artistes. La Culture est dépolitisée, réduite à l'esthétique (cf la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française en 1989⁶). **L'entretien du culte de la Culture contribue à domestiquer les classes moyennes cultivées en ré-affirmant la frontière qui les sépare des classes populaires.**

Les associations sont peu à peu embrigadées dans **les dispositifs de traitement social des populations dites « en difficulté »**. Elles s'ouvriront à des projets de prévention et d'insertion (santé/délinquance/chômage).

Avec la spécialisation des animateurs et animatrices sur une activité (sportive, artistique...), on

assiste à une technicisation des intervenants. Le moyen devient une fin. Le politique est encore plus oublié.

1998 – Marie-Georges Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, lance les « Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire ». Des groupes de travail sont organisés. Cela ne suffira pas à inverser les politiques d'État.

Dans le même temps, une poignée de militantes et militants se découvrent des convictions communes et ressuscitent une éducation populaire à visée émancipatrice, expérimentant de nouvelles pratiques (ex : la SCOP Le Pavé et ses conférences gesticulées).

État des lieux, enjeux, perspectives : quelques pistes de réflexion

La réalité est **contradictoire**. En voici quelques aspects.

Les pratiques associatives sont prisonnières de leur modèle économique, et du fonctionnement court-termiste et dépolitisé des financements par appels à projets. Les associations deviennent des **prestataires de services** pour les politiques publiques. On y développe des « actions culturelles » qui promeuvent des **valeurs universelles consensuelles** : égalité, citoyenneté, art, diversité, respect, universalité, fraternité... (cf les dispositifs du traitement social et d'insertion : Politique de la ville, défis-jeunes...).

Dans le même temps, une éducation populaire de résistance s'efforce de rendre lisibles, pour tous, les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation. En mettant en œuvre la triple activité « comprendre, critiquer, créer ».

Les expériences de **démocratie participative** initiées ici et là sont

un bel exemple de comment « continuer sans rien changer » et comment fabriquer du consentement.

Dans le même temps, en 2002, ATTAC obtient son agrément de jeunesse et d'éducation populaire alors que son projet est clairement d'« informer sur l'économie, expliquer les inégalités, et proposer les moyens d'y remédier ».

* * *

N'y a-t-il pas un parallèle, des **similitudes**, entre la loi Le Chapelier, qui voulait supprimer les corps intermédiaires entre l'État et l'individu, et les projets de Macron, qui souhaite l'inversion de la hiérarchie des normes et la suppression des statuts ? Or, la première a eu comme « effet secondaire » la création d'une éducation populaire ouvrière révolutionnaire.

* * *

Deux enquêtes ont été réalisées auprès des jeunes en 2014.

Elles montrent que **les jeunes font preuve à la fois d'un fort potentiel de résignation et d'une grande force critique**. D'une grande défiance à l'égard des institutions due au décalage entre de très grandes attentes démocratiques et la réalité. D'une **réappropriation du politique à une échelle plus intime et locale**, par opposition à une adhésion à des idéologies constituées. La destruction de l'encadrement politique traditionnel (gauche, église...) a entraîné le fait que les jeunes issus de familles dépolitisées n'ont plus les moyens d'acquiescer une culture politique, et que les inégalités de socialisation politique se reproduisent d'une génération à l'autre⁷. Cécile Bracconnier préconise que l'école doit se charger d'enseigner le politique. Tout comme elle se charge d'enseigner depuis peu « le fait religieux ». Nous pouvons, pour notre part, en conclure qu'il est **urgent de développer une éducation popu-**

laire soucieuse de l'éducation des jeunes adultes au politique, loin des activités socio-culturelles ou de traitement de l'exclusion sociale.

* * *

Aujourd'hui, l'éducation populaire existe partout où on mène une action en faveur de la conscientisation, de l'émancipation, du développement de la puissance d'agir, et de la transformation sociale : dans des associations, des syndicats, des entreprises qui fonctionnent en autogestion, des lieux éducatifs alternatifs, des collectifs autogérés.

Elle constitue un vaste champ d'expérimentation pour **renouveler les pratiques, inventer collectivement, construire la démocratie**. Le site bastamag.net rend compte d'expériences qui invitent à transformer l'action politique. Par exemple les **enquêtes de conscientisation** (descendantes des fameux Cahiers de Doléances de 1789) qui invitent à se questionner pour produire une opinion, ou les **séminaires ouvriers** (descendants des initiatives des bourses du

travail) qui permettent d'apprendre ensemble pour trouver des solutions.

Sur les sujets qui nous concernent, sans doute qu'il y aurait de quoi faire, en termes de conscientisation : l'emprise numérique, les écrans pour les enfants, les compteurs Linky... Et si on y est attentif, on constate que des choses se font déjà.

¹ Le but qu'elle s'est proposé dès l'origine est de faire des ouvriers « plus habiles, plus à l'aise et plus sages », de moraliser par la science et par l'enseignement professionnel.

² Jules Ferry, cité par Foucambert, déclare : « Dans les écoles confessionnelles, les jeunes reçoivent un enseignement dirigé tout entier contre les institutions modernes. Si cet état de choses se perpétue, il est à craindre que d'autres écoles se constituent, ouvertes aux fils d'ouvriers et de paysans où l'on enseignera des principes diamétralement opposés, inspirés peut-être d'un idéal socialiste ou communiste emprunté à des temps plus récents, par exemple à cette époque violente et sinistre comprise entre le 18 mars et le 24 mai 1871 ».

³ L'éducation est alors conçue comme un prélude à la révolution : « Ce qui manque à l'ouvrier, c'est la science de son malheur » écrit l'anarchiste Fernand Pelloutier, élu secrétaire de la Fédération des bourses du travail en 1895.

⁴ La Jeunesse Ouvrière Chrétienne joue

un rôle important de conscientisation sociale de la jeunesse rurale. Elle connaît son âge d'or dans les années 60. Elle existe toujours, sur des bases progressistes.

⁵ Les « ajistes » animent une vie collective forte et fraternelle, autour d'activités autogérées, de débats et de conférences, de moments conviviaux et culturels. Les règles sont : démocratie, laïcité, mixité, internationalisme, anti-racisme, travail collectif au profit de tous. Les auberges de jeunesse sont de réels lieux d'éducation populaire, et un vivier pour les oppositions au totalitarisme et au capitalisme. Aussi dès la fin des années 40, une mouvance gestionnaire-paternaliste, appuyée par le ministère de la jeunesse et des sports, s'y développe afin de discipliner cette jeunesse trop indépendante.

⁶ Cf Franck Lepage : *mis en scène par le publicitaire Jean-Paul Goude, le défilé intitulé « Les tribus planétaires » présente chaque peuple non par un symbole de ses conquêtes politiques, de sa quête d'émancipation ou de la domination qu'il subit, mais par son signe « culturel » le plus anecdotique et le plus stéréotypique : les Africains nus avec des tam-tam, les Anglais sous la pluie, etc.. Fin de la Révolution. Fin de la Politique. Fin de l'Histoire. Vive la Culture.*

⁷ « Les jeunes et l'engagement politique », enquête de l'observatoire de la jeunesse solidaire, présentée à l'Assemblée Nationale le 12 février 2014. Et « Génération quoi ? », enquête publiée dans Le Monde le 25 février 2014 sous le titre « Frustrée, la jeunesse française rêve d'en découdre ». La première a été commentée par deux universitaires Cécile Van der Velde et Cécile Braconnier. Leur analyse rejoint les résultats de la deuxième.

En guise de conclusion... provisoire

À Cliss XXI, nous nous reconnaissons complètement dans une **éducation populaire de résistance** qui s'efforce de rendre lisibles pour toutes et tous les rapports de domination, les antagonismes sociaux, les rouages de l'exploitation. Nous prenons en compte **la capacité du capi-**

talisme à se renouveler pour perdurer et à investir des terrains qu'il dévoie : l'environnement, l'activité collaborative, le numérique, l'agriculture biologique, les circuits courts... Nous proposons de poursuivre notre activité de **conscientisation** et de **partage des connaissances** avec nos dé-

bats *Penser ensemble*, avec notre participation à toute initiative où la réflexion et l'action s'organisent.

C'est dans cet esprit que nous donnons rendez-vous à toutes celles et ceux qui veulent poursuivre le débat avec nous.

Pour nous contacter :

☎ 03 21 45 78 24

✉ contact@cliss21.com

🌐 www.cliss21.com

Lieu Auto Géré

23 avenue Jean Jaurès

62 800 Liévin

🌐 www.lrelag.fr

L'auberge espagnole

58 avenue Robert Schuman

59 370 Mons-en-Barœul

🌐 www.laubergeespagnole.fr



également membre de :



Cette lettre a été conçue, mise en page et rédigée par l'équipe bénévole et salariale de Cliss XXI. Elle a entièrement été réalisée à l'aide de logiciels libres, dont **Scribus** et **Inkscape**. La majorité des ressources utilisées sont sous licences libres, comme les polices d'écritures (*Raleway*, *Knewave* et *Font Awesome*). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de détails.